



stéphaneplaza
immobilier

HONORAIRES TTC (TVA à 20%) au 16/06/2021

Charge vendeur sauf exception ou mandat de recherche

Vente d'immeuble à usage d'habitation, commercial et terrain

| Prix de vente | Honoraires (Tranches non cumulatives) |
|--------------------------|--|
| De 0 € à 80 000 € | 5 000 € forfaitaire |
| De 80 001 € à 160 000 € | 7 % |
| De 160 001 € à 300 000 € | 6 % |
| A partir de 300 001 € | 5 % |

Honoraires de location baux d'habitation

- Charge bailleur :
 - Constitution de dossier et rédaction de bail : 6,5 % du loyer annuel
 - Etats des lieux : 3 % du loyer annuel
- Charge locataire :
 - Constitution de dossier et rédaction de bail : 6,5 % du loyer annuel
Dans la limite de 8€ TTC/M²
 - Etat des lieux : 3 % du loyer annuel dans la limite de 3€ TTC/M²

Gestion locative (charge bailleur)

8 % TTC des sommes encaissées
6% TTC à partir de 2 lots gérés
Assurance loyers impayés : 3% TTC des sommes encaissées
Recommandé avec accusé de réception : 18€ TTC
Injonction de payer : 48 € TTC
Dossier huissier : 55 € TTC
Prestation spécifique : 80 € TTC/heure

Honoraires baux commerciaux et dérogatoires (charge locataire)

Entremise et négociation : forfait de 400 €
Constitution de dossier et rédaction de bail : 2 mois de loyer mensuel
Etats des lieux : 5 % du loyer annuel

Honoraires de négociation (charge acquéreur/cessionnaire)

| | |
|--|------|
| Cession de fonds de commerces, droit au bail, droit d'entrée | 10 % |
|--|------|

PBD IMMOBILIER SAS au capital de 10 000 € commerçant indépendant membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier
Siret 881 398 382 00013 inscrit au RCS de Coutances TVA intracommunautaire : FR 87 881 398 382 Carte transaction
et gestion n° 5002 2020 000 044 624 Garantie financière transaction de 110 000 € souscrite auprès de CEGC Garantie
financière Gestion locative de 110 000 € souscrite auprès de CEGC

Médiateur à la consommation – vivons mieux ensemble 465 Avenue de la Libération 54000 NANCY

<https://www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr/>